



Diagnostic de performances energetiques faux

Par **matias77170**, le **08/08/2012** à **03:16**

Bonjour,rrnrnJe suis locataire depuis 2008 d'un studio de 25 m² au tout électrique.rrnrnLe studio en question est un vrai gouffre en charges électriques puisque il est très mal isolé, des filets d'air circulent sans cesse hiver comme été.rrnrnArrivée le mois d'avri/mai de chaque année, je paie jusqu'à octobre environ 60€ tout les deux mois d'électricité, mais depuis 2 ans, cette consommation ne fait qu'augmenter (et non mes appareils !) : 130€ l'été, 200€ l'hiver ! (été 2009 : 59€ hiver 2009 : 140€)rrnrnPersonne ne s'est branché sur mon installation électrique pour ceux qui se le demandent.rrnrnPar ailleurs, avec ma voisine, nous avons constaté après comparaison de nos diagnostics énergétiques qu'ils sont totalement différents alors que nous habitons le même immeuble, le même appartement en symétrie, qu'aucune modifications n'y ont été apporté.rrnrnExplication : Isolation de mon appartement : Béton pleinrrnrn Isolation de son appartement : carton (comme chez moi en pratique)rrnrnEt cela diffère sur plusieurs points du diagnostic.rrnrnQuelle(s) action(s) puis-je entreprendre ?rrnrnest-ce une possibilité que de faire diminuer le montant du loyer ?rrnrnQui dois-je contacter ?rrnrnMerci à vous.

Par **cocotte1003**, le **08/08/2012** à **07:23**

Bonjour,le diagnostic énergie est remis au locataire à titre d'information.La seule chose que vous pouvez faire est de déménager,cordialement